

Sanofi Pasteur prêt à soutenir les efforts de santé publique en réponse à l'alerte pandémique de phase 6 de l'OMS

Lyon, France et Swiftwater, Pennsylvanie, Etats-Unis - Le 11 Juin 2009 - Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY), annonce aujourd'hui être prêt à soutenir les efforts de santé publique afin de répondre à l'émergence de la nouvelle souche grippale A(H1N1) après la décision de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) d'élever l'alerte pandémique du niveau 5 au niveau 6. C'est le plus haut niveau d'alerte du plan mondial de préparation à la pandémie de l'OMS.

« En s'engageant à mettre au point et à produire un vaccin contre cette nouvelle souche grippale A(H1N1), Sanofi Pasteur soutient le combat contre la grippe pandémique mené par l'OMS, le Département américain de la santé (HHS) et les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) américains, les institutions européennes, le ministère de la Santé français ainsi que les autorités de santé nationales et internationales à travers le monde », a déclaré Wayne Pisano, Président-Directeur général de Sanofi Pasteur. « Sanofi Pasteur est en contact permanent avec ces autorités de santé afin de contribuer à développer une réponse adaptée aux besoins locaux de santé publique ».

Sanofi Pasteur, premier producteur mondial de vaccin contre la grippe, poursuit la mise en œuvre de son plan interne de préparation à la pandémie afin de remplir sa mission de santé publique par la production du plus grand nombre de doses possible de son vaccin pandémique dans les délais les plus courts, tout en assurant la poursuite de sa production des autres vaccins essentiels.

La société a reçu la nouvelle souche virale A(H1N1) des Centres Internationaux de référence OMS et a lancé la préparation d'un lot de semence de travail pour la production du vaccin. Quatre à six mois seront nécessaires pour produire les premières doses de vaccin pandémique dont la mise à disposition sera soumise à autorisation réglementaire.

Sanofi Pasteur a reçu, le 25 mai 2009, une commande du Département américain de la Santé pour le lancement de la production d'un vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1).

Face à l'émergence d'une nouvelle souche grippale A(H1N1), la réponse de Sanofi Pasteur consiste à maintenir un maximum de flexibilité au niveau de sa capacité de production en vaccin grippe. La société poursuivra sa production de vaccin saisonnier contre la grippe pour la campagne hémisphère nord 2009/2010 comme le recommande l'OMS. La production de vaccin grippal saisonnier est une priorité car la grippe saisonnière est une maladie grave responsable de 250.000 à 500.000 décès par an dans le monde.

Des informations sur les actions engagées par Sanofi Pasteur face à l'émergence du nouveau virus grippal A(H1N1) sont disponibles sur son site Internet www.pandemic.influenza.com.

La phase 6 est caractérisée par la transmission interhumaine d'un virus pandémique grippal et par des flambées d'infections à l'échelon communautaire dans au moins deux régions OMS différentes du monde. L'évolution au niveau le plus haut d'alerte à la pandémie indique qu'une pandémie est en cours selon l'OMS. Cependant, la phase 6 n'est pas un indicateur de sévérité d'une pandémie grippale.

Sanofi Pasteur et la production de vaccin contre la grippe

Sanofi Pasteur produit le vaccin contre la grippe sur deux sites, l'un aux Etats-Unis, à Swiftwater, Pennsylvanie et l'autre en France à Val-de-Reuil, Eure. Toutes les usines de production de vaccin grippe de Sanofi Pasteur sont conçues pour pouvoir basculer de la production du vaccin saisonnier à la production du vaccin contre la grippe pandémique.

A Swiftwater, Sanofi Pasteur possède deux unités de production de vaccin contre la grippe homologuées. Le 6 mai, la *Food and Drug Administration* (FDA) a homologué une nouvelle unité de production de vaccin grippe à Swiftwater. Au maximum de sa capacité, cette nouvelle unité pourra produire environ 100 millions de doses annuelles de vaccin contre la grippe saisonnière, qui viendront s'ajouter aux 50 millions de doses produites annuellement par les installations déjà existantes, celles-ci étant actuellement mobilisées pour la production du vaccin saisonnier grippe hémisphère nord 2009/2010. La capacité de production annuelle de vaccin trivalent contre la grippe saisonnière aux Etats-Unis atteindra donc 150 millions de doses lorsque les deux unités fonctionneront à plein régime. La production de A(H1N1) pourra se faire dans les deux unités de Swiftwater.

Le site Sanofi Pasteur de Val-de-Reuil, dont la capacité de production est de 120 millions de doses annuelles, est actuellement en phase de production du vaccin trivalent contre la grippe saisonnière pour 2009/2010. L'usine de Sanofi Pasteur de Val de Reuil peut également produire le nouveau vaccin A(H1N1).

Sanofi Pasteur produit environ 40% des vaccins contre la grippe distribués dans le monde. Son site américain a produit plus de 45% des vaccins distribués aux Etats-Unis pour la saison 2008-2009. La société a également développé le premier vaccin homologué aux Etats-Unis contre la grippe aviaire H5N1. Pour plus d'informations sur le programme de préparation à la menace de pandémie grippale de sanofi pasteur, consulter le site <http://pandemic.influenza.com>.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a mis à disposition plus de 1,6 milliard de doses de vaccins en 2008, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde. Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de sanofi pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'information, consulter le site: www.sanofipasteur.com <<http://www.sanofipasteur.com>>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Contact Presse :

Pascal Barollier

T. +33-(0)4-37-37-50-38

pascal.barollier@sanofipasteur.com

www.sanofipasteur.com